

REGLEMENT DU TOURNOI DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE TERVILLE FLORANGE (homologué par le CD57TT sous le n° 205/2015-D)

Article 1 – Le TFOCTT organise le **dimanche 10 avril 2016**, un tournoi départemental, ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans un club mosellan et de catégorie poussins à juniors.

Ce tournoi aura lieu à la salle spécifique de tennis de table, rue Fabert à Terville.

Article 2 – Il comportera les tableaux suivants :

Tableau	Points	Classement	Prix	Début	Récompense Vainqueur	Récompense Finaliste	Récompenses Demi-finalistes
A	Jusqu'à 599 pts	< 6	5€	10h00	Coupe + BA 10€	Médaille + Lot	Médailles + Lot
B	Jusqu'à 799 pts	< 8	5€	11h00	Coupe + BA 15€	Médaille + Lot	Médailles + Lot
C	600 à 999 pts	< 10	5€	12h00	Coupe + BA 20€	Médaille + Lot	Médailles + Lot
D	Toutes catégories	TC	5€	13h00	Coupe + BA 30€	Médaille + BA 15€	Médailles + BA 10€
E	Filles Toutes catégories	TC	5€	14h00	Coupe + BA 30€	Médaille + BA 15€	Médailles + BA 10€
F	Promos, Non licenciés		4€	14h00	Médailles + Lot	Médaille + Lot	Médailles + Lot
G	Doubles TC		6€	15h00	Coupe + BA 2x10€	Médailles + BA 2x8€	Médailles + Lot

⚡ Pointage 30 minutes avant le début des tableaux.

⚡ Seront pris en compte les points officiels de la 2^{ème} phase de la saison 2015/2016.

⚡ Certificat médical OBLIGATOIRE (ou mention "Certificat médical présenté" inscrite sur la licence) ainsi que l'obligation de présenter une licence en cours de validité, sans quoi le joueur ne sera pas autorisé à participer au tournoi.

Article 3 – Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans 2 tableaux de simple + le double. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions.

Les licenciés « promos » et les joueurs non licenciés ne peuvent jouer que dans leur tableau.

Article 4 – Le tournoi est régi par le règlement FFFT. Tous les tableaux de simple se disputeront par poule de 3 ou 4 joueurs puis sous forme de tableau à classement intégral. Le tableau de double se jouera en tableau à élimination directe. Toutes les rencontres se disputeront au meilleur des 5 manches.

Article 5 – L'arbitrage sera assuré par les compétiteurs.

Article 6 – La tenue sportive est de rigueur.

Article 7 – Les balles (oranges) agréées seront fournies par le club organisateur.

Article 8 – Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar casse-croûte sera à la disposition des joueurs et joueuses.

Article 9 – Le juge arbitre sera

Mr GONCALVES Michel

59, rue des Viomes

57100 THIONVILLE

Port: 06.61.26.57.17

Mail: goncalves_michel@yahoo.fr

Article 10 – Le tirage au sort aura lieu le vendredi 8 avril 2016 à la salle spécifique de tennis de table, rue Fabert à Terville à 18h00.

Article 11 – Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 12 – Les engagements avec frais d'inscription (chèque libellé à l'ordre du T.F.O.C.T.T.) seront à faire parvenir pour le **vendredi 8 avril 2016 à 17h00 au plus tard** à :

Mademoiselle Violaine CARBONARA

35 rue Jacqueline Auriol

57700 HAYANGE

Port: 06.79.78.31.56

Mail: violainecarbo@gmail.com

Article 13 – L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

Article 14 – La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

